

Ferme éolienne de Brion (86)

ABOWIND
François Rousseau



Compte rendu du suivi post implantation de
collision pour E1-E3

Novembre 2017



INTRODUCTION

Dans le cadre de l'exploitation du parc éolien de Brion, l'arrêté préfectoral d'exploitation dispose que soit mis en œuvre un suivi de mortalité spécifique pour les éoliennes E1 et E3 du parc en raison d'un risque de collision lié aux chiroptères et identifié à priori dans le cadre de l'étude d'impact.

Ainsi que demandé par l'arrêté préfectoral, le suivi de mortalité a été réalisé sur deux saisons consécutives.



METHODOLOGIE

Concernant E1 et E3, un risque spécifique de collision a été identifié en ce qui concerne les chiroptères. Compte tenu que le risque est fortement lié à la période d'automne (mi-août à fin-octobre), le suivi de mortalité spécifique a été mis en œuvre sur cette période.

1. Protocole détaillé

1.1. Recherche des cadavres

La recherche des cadavres a été réalisée dans un carré de 100 m de côté centré sur les éoliennes (soit 1 ha). Cette surface a été adaptée en fonction des contraintes liées au terrain (présence de cultures, de travaux agricoles ...). L'observateur parcourra à pied cette surface, en suivant un circuit établi. La distance parcourue lors de ce suivi sera de plus de 1 000 mètres pour chaque éolienne soit 10 transects de 100 par éolienne.

Afin de faciliter les prospections, la zone à prospecter et les axes de transects ont été matérialisés au sol par des repères. Chaque transect permet à l'observateur de contrôler 5 m de part et d'autre de son parcours.

Le temps de prospection d'une éolienne est de l'ordre de 1h15 minutes.

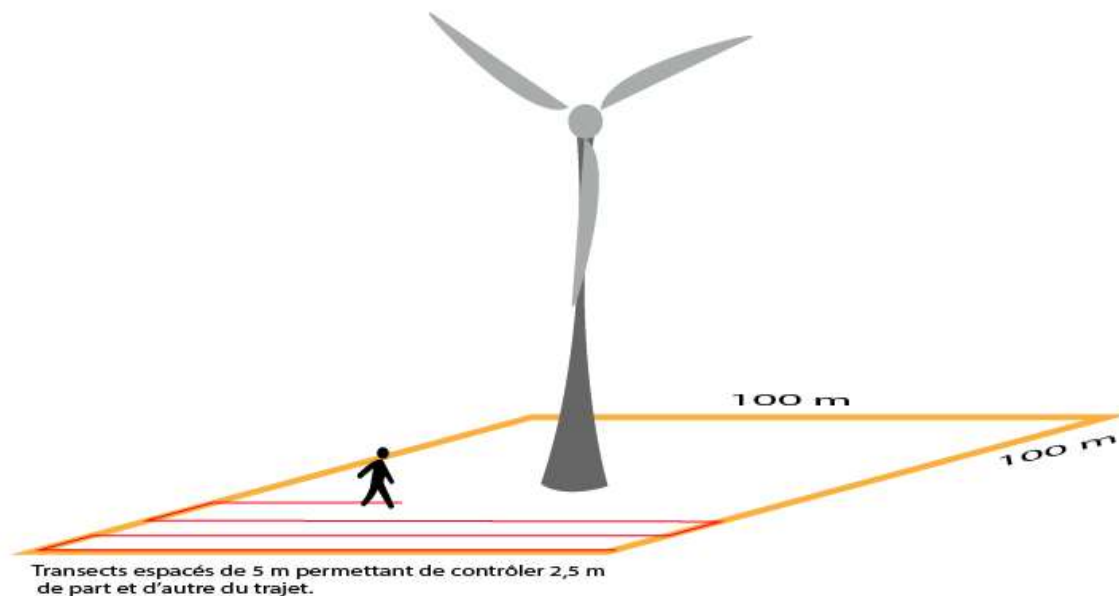


Figure 1 : Visualisation des transects de recherche des cadavres

1.2. Recueil des données

Pour chaque visite, une fiche de renseignement a été renseignée en cas de découverte de cadavre.

Pour chaque cadavre découvert, une photo est réalisée, et les coordonnées géographiques de la découverte relevées sont relevées à l'aide d'un GPS.

1.3. Période de recherche

Les sessions de recherche des cadavres ont été mises en place à compter du premier lundi suivant le 15 août. Les recherches ont été réalisées à raison d'une visite tous les lundi et jeudi jusque fin octobre.

Liste des visites			
Jeudi	18-août	01-sept	
Lundi	22-août	05-sept	03-oct
Jeudi	25-août	08-sept	06-oct
Lundi	29-août	12-sept	10-oct
Jeudi		15-sept	17-oct
Lundi		19-sept	20-oct
Jeudi		22-sept	24-oct
Lundi		26-sept	27-oct
Jeudi		29-sept	31-oct

Tableau 1 : Liste visites de contrôle réalisées en 2016 pour le suivi des éoliennes E1 et E3 du parc éolien de Brion.

Liste des visites			
Jeudi	21-août		
Lundi	24-août	04-sept	02-oct
Jeudi	28-août	07-sept	05-oct
Lundi	31-août	11-sept	09-oct
Jeudi		14-sept	12-oct
Lundi		18-sept	16-oct
Jeudi		21-sept	20-oct
Lundi		25-sept	23-oct
Jeudi		28-sept	26-oct

Tableau 2 : Liste des sorties de contrôle réalisées en 2017 pour le suivi des éoliennes E1 et E3 du parc éolien de Brion.



RESULTATS 2016-2017

On notera que les recherches de mortalité réalisées entre le 18 août 2016 et le 31 octobre 2016 et entre le 21 août 2017 et le 26 octobre 2017 n'ont pas permis de trouver de cadavres de chiroptères ou d'oiseaux au pied des éoliennes étudiées ni aucune trace laissant penser à un cas de mortalité (plumes, duvet, ...).

L'absence de résultat indique très certainement que si "mortalité" il y a eu durant les périodes d'observation celle-ci a dû être tellement faible qu'elle n'a pas pu être détectée. En effet, ainsi que le notait Huso (2015), l'absence de preuve équivaut la preuve de l'absence à condition que l'évènement soit fréquent, aisément détectable et recherché avec un effort suffisant.

Dans le cas du projet de Brion, compte tenu du nombre de passage (1 tous les 3 ou 4 jours) lesquels ont eu lieu pendant la période connue pour être la plus mortifère pour les oiseaux et les chiroptères, on conviendra que la pression d'observation a été correcte (au-dessus des standards habituels) et que les recherches ont eu lieu pendant la période où la mortalité attendue est la plus importante.

De ce fait, il apparaît que l'absence de mortalité constatée dans le cas de ce suivi montre que le risque est des plus limité et biologiquement non significatif sur la période d'observation sur les éoliennes étudiées.

En outre en l'absence de donnée, il est impossible d'extrapoler une quelconque mortalité quelle que soit la formule mathématique qui serait utilisée.

Par ailleurs on notera de façon accessoire que les visites au pied des éoliennes ont permis d'attester de la présence régulières de chiens (des excréments ayant été trouvés à 3 reprises). De plus il semble que l'éolienne 1 soit "visitée" ponctuellement par le Renard roux. Une crotte avec des mures ayant été trouvée le 20 octobre 2016 et la Fouine (1 crotte trouvée à l'éolienne 3 le 26/09/2016). Des traces similaires ont en outre été remarquées en 2017, attestant que le pied des éoliennes est visité régulièrement par ces animaux.

De plus, des traces de Chevreuil ont également été notées en fin de période sous l'éolienne 1 en 2016.

Enfin on notera qu'au voisinage des éoliennes E2 et E3, la Buse variable a été observée fréquemment en chasse (en vol ou posée) et que l'Alouette lulu y est également cantonnée.